

Voler au secours des artistes

Soutien ► Fondé en 2018, le Bureau des compagnies du Grütli vient en aide aux artistes, afin que leurs projets ne se noient pas dans l'administratif.

«Dès notre candidature pour la direction du Grütli, Barbara Giongo et moi avons en tête le Bureau des compagnies, son nom et son fonctionnement», se souvient Nataly Sugnaux Hernandez, ancienne codirectrice du Grütli. Arrivé en 2018 aux manettes du théâtre, le duo bénéficiait d'une solide expérience du travail avec les artistes. «Or nous constatons que de nombreuses personnes venaient nous poser des questions, qu'il existait un réel manque d'informations sur la gestion administrative du travail artistique. Nous pensions alors que le Grütli, et les connaissances de son équipe pouvaient être une aide précieuse pour les créateur·trices.»

Sans beaucoup de publicité, grâce au bouche-à-oreille, le service se fait vite connaître par une grande partie des artistes genevois·es. «D'abord

pensé pour le théâtre, explique l'ex-codirectrice du Grütli, le bureau a rapidement été fréquenté par des personnes venant d'autres disciplines et s'est adapté aux besoins spécifiques.» Si presque la moitié des 336 artistes accueilli·es en 2022 étaient issu·es du théâtre, le reste venait des arts plastiques, de la musique ou de la vidéo.

Ainsi, en collaborant avec la Fédération genevoise de musiques de création, le Bureau des compagnies organise régulièrement des permanences pour les musicien·nes. Et à la rentrée prochaine, c'est Visarte, l'association professionnelle des artistes visuel·les, et le Service de la culture de la Ville de Genève, qui viendront animer des permanences spéciales.

Selon Marc-Erwan Le Roux, administrateur du théâtre et responsable du Bureau des compagnies, ce service est particulièrement important – il est désormais inscrit dans la mission du théâtre. «Une telle aide, entièrement gratuite, c'est une proposition quasi unique en Suisse. Nous donnons vraiment de notre temps. Il est très

fréquent de passer une heure avec une personne pour l'aider à régler son problème ou l'orienter vers une solution.»

Nataly Sugnaux Hernandez se remémore le temps où le travail d'artiste était nettement moins encombré par l'administratif. «Mais à ce moment, on était aussi beaucoup moins bien protégé·es. Souvent mal assuré·es, les artistes cotisaient très peu à la prévoyance professionnelle.» Aujourd'hui, la cotisation à la LPP est requise pour de nombreuses demandes de subvention. Pour Marc-Erwan Le Roux, ces nouvelles demandes administratives sont aussi le reflet d'une prise de conscience de la précarité des artistes pendant la pandémie.

«Le problème, précise Nataly Sugnaux Hernandez, c'est que ces demandes administratives et ces cotisations supplémentaires ne sont pas prises en compte dans le montant des subventions.» Et face à ces difficultés, peu de solutions s'offrent aux artistes. «Les métiers de chargé·e de production ou d'administrateur·trice pour une compagnie sont souvent mal payés et très peu valorisés, alors

qu'il y a un manque cruel de professionnel·les», explique celle qui a vu beaucoup de personnes concernées jeter l'éponge, et se reconverter, lassées par ce laborieux travail de l'ombre.

Un manque de structures aidantes qui s'accompagne d'une formation minimale des artistes à ces enjeux. «Il existe des cursus courts, notamment délivrés par l'association professionnelle romande Artos, mais c'est insuffisant.» En février 2025, la Manufacture lausannoise, Haute Ecole des arts de la scène, inaugurerá son Certificat d'études avancées en Production des arts scénique. Une formation en cours d'emploi d'une année qui pourrait créer une nouvelle génération de chargé·es de production.

Il reste alors à espérer que des initiatives comme le Bureau des compagnies puissent continuer à exister et à accompagner les artistes dans leurs créations. Pour la cofondatrice de la structure, cet outil permet une réelle entraide, un partage de ressources et de connaissances. «C'est de l'*open source* en vrai!» **SGY**